



Propositions du TBC La Chaux-de-Fonds

1. La durée des matchs

Au tchoukball, la durée d'un match est de 3x15min (sans autre pause que les éventuels temps-morts.) pendant cette durée, le temps de jeu effectif n'est même pas de la moitié... pour preuve le match SUI-AUT à Genève où la durée de jeu n'a été que de 8m09sec/15m + 8m36sec/15m + 8m03sec/15m = 23m43sec/ 45min

Durée moyenne d'une action 9 seconde

Durée moyenne d'une pause 8.2 seconde

Nous proposons deux solutions pour augmenter ce temps de jeu effectif

- Le temps entre les points étant le plus long, nous proposons que le temps soit arrêté dès qu'un point est sifflé et remis en marche dès l'engagement. (Cette solution à l'avantage de vraiment rallonger la durée de jeu (trop peut-être ?))
- De passer de 3x15min à 3x20min. L'avantage ici est d'être maître de la durée d'un match. Pour ce qui est des 15min de perdue sur l'échauffement, elle peuvent facilement être récupérée car actuellement les match de commencent presque tous à 20h45 et finissent donc à 21h45 (les salles sont louées jusqu'à 22h).

2. Inscription au championnat

A l'heure actuelle, chaque équipe doit réitérer son inscription chaque année. Mais sérieusement combien d'équipe ne le font pas d'année en année ? Ne serait-il pas profitable pour tout le monde (en terme d'administratif) que l'inscription soit renouveler automatiquement sans nouvelle contradictoire du club avant la fin du championnat de la saison précédente ?

Cela permettrait de limiter la charge administrative dans chaque club ainsi que pour la fédération.

3. Drogues et Alcool

Nous ne croyons pas qu'il existe dans le règlement un article qui interdise la consommation d'alcool ou de drogue avant une compétition. Ce qui veut dire qu'un joueur ne peut pas jouer si il n'a pas le même short que ces coéquipiers, mais il peut si il fume un joint avant le match.

A voir avec un juriste/avocat pour la tournure, mais nous trouverions bien qu'une phrase de ce type soit ajoutée :

« N'importe quel joueur de n'importe quel équipe doit se soumettre un test d'alcoolémie, anti-dopage ou anti drogue si un arbitre ou la commission compétition le demande. Ce test peut être effectué pendant ou hors compétition. »

Le joueur à le droit de refuser un test, mais il ne pourra plus prendre part à des compétitions officielles sans se soumettre à un test au préalable. La sanction en cas de test positif peut aller du simple avertissement à l'exclusion définitive de la discipline.

(Nous pensons qu'il faut se baser sur les autres sports pour être correct au niveau légal. Anti-doping.ch doit pouvoir nous renseigner.)

Ou éventuellement créer un document comme celui-ci :

<http://aubelvbc.be/wp-content/uploads/2012/11/Règlement-anti-dopage-AIF.pdf.pdf>



FÉDÉRATION SUISSE DE TCHOUKBALL

4. Forfaits

Les forfaits dus à une absence sans avertissement dans un délai raisonnable entraînent une amende au club.

D'une manière générale, les fautes de protocoles entraînent une amende et jamais un forfait pour l'équipe concernée car si le responsable ne fait pas son job, ce n'est pas la faute aux joueurs de l'équipe de championnat.

Pour toutes ces propositions et si elles sont acceptées, il est évident que nous travaillerons avec la FSTB pour les introduire.